



Pôle Développement
Direction culture-sport-vie associative
Archives départementales

1 allée Alfred Leroux
87000 Limoges
Tél. : 05.55.50.97.60
Courriel : contact.archives@haute-vienne.fr

Limoges, le 2 juin 2021

Accueil du public aux Archives départementales à compter du 11 juin

Modalités d'accès

- **Jours et horaires** d'ouverture : les mardis et vendredis, 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-17 h
- **Réservation des places et des documents** : l'accès à la salle de lecture se fait uniquement sur réservation (voir ci-dessous).
- **Nombre de places** : le nombre de lecteurs par journée est **porté à 16**. Les lecteurs seront placés dans la salle par le personnel des Archives. Les documents qu'ils auront réservés seront posés directement sur la table.
- **Obligation de porter un masque** (y compris lorsque vous restez à votre place en salle de lecture) **et de respecter les gestes barrières**.
- **Hygiène** : du gel hydroalcoolique est à la disposition des lecteurs. Les lecteurs devront **se nettoyer les mains** à leur arrivée puis régulièrement lors de leur séance de travail. Les lecteurs sont invités à venir **avec leur propre crayon**.
- **Reproduction** : il ne sera pas possible de demander des photocopies. Les lecteurs sont invités à venir en salle munis de leur propre matériel de reproduction.
- **Remise des documents après consultation** : une fois que la consultation d'un document est terminée, le déposer sur le chariot mobile indiqué par le président de salle.
- **Consultation du fichier de la bibliothèque et des usuels en salle de lecture** : la consultation du fichier de la bibliothèque et des usuels de la salle de lecture est désormais possible (se laver les mains au préalable).
- **Espace détente : l'espace détente est de nouveau accessible aux usagers, dans la limite de deux personnes maximum dans la pièce**

Réservation préalable

La réservation, obligatoire pour accéder à la salle de lecture, doit se faire :
- **avant le vendredi à 10 h pour une consultation le mardi suivant**
- **avant le mercredi à 10 h pour une consultation le vendredi suivant.**

Les modalités de réservation

Les réservations se font par le **formulaire de réservation** disponible à l'adresse suivante :

<http://archives.haute-vienne.fr/a/1597/reserver-des-documents-pour-une-consultation-en-salle-de-lecture/>

Informations à donner lors de la réservation :

- Nom et prénom.
- Adresse email.
- Numéro de téléphone. Ils nous seront utiles pour vous contacter ou vous demander des précisions le cas échéant.
- **Numéro de lecteur** si vous êtes déjà inscrit.
Si vous n'avez pas de numéro de lecteur, veuillez consulter la rubrique "S'inscrire".
- **Date de la venue** à préciser dans le champ "date de consultation souhaitée".
- **Cotes.** Vous pouvez vous aider des instruments de recherche mis en ligne sur notre site pour préparer votre venue (voir la rubrique « Rechercher »). Si vous ne savez pas quelles cotes vous souhaitez consulter, indiquez-nous l'objet de votre recherche dans le champ « Message ».

Confirmation de la réservation

Aucune confirmation ne sera envoyée. Si vous n'êtes pas recontacté, cela signifie que votre réservation est validée. S'il n'y a plus de place disponible, ou si les documents que vous demandez ne sont pas disponibles, vous serez recontactés dans les meilleurs délais.

Travaux de rénovation et déménagements d'archives - Perturbations et fermetures (juin à octobre 2021)

En raison des travaux, la communication de certains documents pourra être perturbée entre le 7 juin et la fin du mois de juillet.

La fermeture annuelle interviendra du 2 août au 13 août 2021.

Des opérations de déménagement d'archives ne permettront pas de communiquer, à compter du 16 août, certaines séries d'archives :

- sous-séries E DEP et E SUP
- sous-série H DEP LIMOGES

- sous-série 30 J
- sous-série 4 Q
- séries L à O et R à T
- périodiques et presse locale (cotes BIB L et BIB I/L)

Enfin, en raison de travaux en salle de lecture et dans les espaces de circulation il est probable que la salle de lecture devra fermer quelques semaines dans le courant des mois de septembre et octobre 2021. Des informations complémentaires seront données en temps utile.